

## Voirie - Eclairage Public - Programme de travaux 2006 - Demande de subventions

**M. l'Adjoint ROY, Rapporteur :** Le programme de travaux Voirie-Eclairage Public pour l'année 2006 a été basé sur 5 624 000 € soit 3 042 500 € de tranches annuelles et 2 581 500 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

### Titre 1 : Programme de travaux 2006 - Voirie

Le budget 2006 s'élève à 4 884 000 €. Le programme de travaux pour l'année 2006 dans le domaine de la voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière de 2 462 500 € de tranches annuelles et de 2 421 500 € d'opérations individualisées inscrites au plan pluriannuel d'investissement.

#### I - Tranches annuelles

Ces tranches annuelles seront consacrées, en priorité, à la poursuite de la mise en sécurité des carrefours à feux (mises aux normes), à l'entretien des rues de la Ville (réfection de trottoirs, continuité piétonne, prise en charge des personnes handicapées, amélioration de la circulation des cycles), et enfin aux aménagements liés à la proximité dans les quartiers.

#### 1.1 - Aménagement et réfection de voirie : 1 355 000 €

Programme proposé :

- Travaux Grande Rue : changement de dallage accompagnement travaux EDF/GDF à venir 300 000 €
- Création et remise en état des trottoirs (dont rue Garibaldi, Pont Battant, Chemins des Essarts, des Tilleroyes, des Essarts l'Amour, Avenue Carnot) 225 000 €
- Souterrain Stendhal 45 000 €
- Rue Battant (2<sup>ème</sup> tranche) 115 000 €
- Porte Taillée (non compris l'éclairage public) 15 000 €
- Alignements (dont Chemin de Valentin, Combe aux Chiens), garde-corps, mains courantes 50 000 €
- Revêtements de chaussées (dont rues de la Corvée, du Chapitre, Vieille Monnaie, Renan, Boulevard Churchill (entre Montjoux et Fontaine Ecu) 575 000 €
- Programme Local de Sécurité Routière 30 000 €

#### 1.2 - Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 200 000 €

Programme proposé :

- Etudes (passerelles des Prés de Vaux, Malraux) et diverses inspections d'ouvrages d'art
- Travaux : passerelle Mazagran, souterrain des Glacis, passerelle Bloch, mur de soutènement Fort de Bregille, passage souterrain Pergaud, pont des Justices, Berges du Doubs, pont de la Malcombe et reprise de joints sur ouvrages d'art).

**1.3 - Carrefours à feux - Plan de jalonnement : 662 500 €**

Programme proposé :

- Mise aux normes carrefours à feux : 512 500 €  
La ligne budgétaire correspondante sera complétée de la part versée par la CAGB liée à la compétence transport (délibération du 17.01.2005)
  - Carrefour Blum - Chopin
  - Carrefour Kennedy - Jacquard
  - Carrefour Chaillot - Vesoul
  - Carrefour Fanart - Montrapon
  - Carrefour Kennedy - St-Martin
  - Carrefour Churchill - Montrapon
  - Carrefour Kennedy - Lavoisier
  
- Poursuite du plan de jalonnement : 150 000 €  
dont installation de panneaux à messages variables aux abords du tunnel routier sous la Citadelle.

**1.4 - Stationnement : 150 000 €**

- Travaux divers dans les parkings
- Mise aux normes du matériel de péage.

**1.5 - Propreté - Toilettes publiques : 5 000 €****1.6 - Contrat Local de Sécurité : 90 000 €**

Sécurisation des espaces publics

***II - Opérations individualisées*****2-1 - Travaux liés à la mise en oeuvre des déplacements dans le cadre du PDU : 650 000 €**

- Aménagement piétons et cycles, sécurisation chemin d'Avanne à Velotte (1<sup>ère</sup> tranche)
- Poursuite piste cyclable le long de la Rocade Nord-Ouest
- Aménagement zones 30
- Etudes de mise en oeuvre
  
- Politique des déplacements - volet stationnement (horodateurs nouvelle génération pour gestion optimisée du stationnement sur voirie).

**2-2 - Mise en sécurité des falaises : 200 000 €**

Continuité des interventions sur Tarragnoz, Casamène, la Roche d'Or, Chaudanne et Mazagran.

**2-3 - Mise en sécurité Parking Cassin (1<sup>ère</sup> tranche) : 400 000 €**

Mise en sécurité du parc de stationnement couvert du centre commercial.

**2-4 - Lutte contre les inondations : 100 000 €**

Etudes et travaux au titre du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (dont pose de batardeaux Place de la Révolution et rue Claude Pouillet).

**2-5 - ZAC de la Mouillère : Rue des Fontenottes : 671 500 €**

Dernière tranche des travaux d'aménagement de voirie et de la piste cyclable.

**2-6 - PAE Châteaufarine : Rue René Char : 100 000 €**

Aménagement de voirie en accompagnement des travaux de réseaux assurés par les concessionnaires.

**2-7 - Opéra-Théâtre : aménagement abords + mise en lumière + contresens cycles : 200 000 €****2-8 - Rue du Souvenir Français : aménagement voirie : 100 000 €****Titre 2 : Programme de travaux 2006 - Eclairage public**

Le programme des travaux 2006 s'élève à 740 000 € dont 580 000 € au titre des tranches annuelles et 160 000 € au titre des opérations individualisées.

***I - Tranches annuelles*****1 - Travaux de sécurité : 185 000 €**

- Vérification installations électriques et mécaniques
- Citadelle + Porte Taillée : mise à niveau ligne de vie
- Remplacement mâts vétustes
- Armoires de télégestion
- Accidents et vandalisme
- Remplacement coffrets de branchement

**2 - Rénovations ; sécurité des installations : 85 000 €**

- Rue de Fribourg : enfouissement installation
- Rue Battant (1<sup>ère</sup> tranche)
- Rue de Reims
- Rue de Bourgogne

**3 - Extensions ; travaux neufs : 150 000 €**

- Collège Voltaire : reprise installation EP suite aménagement entrée collège
- Boulevards Kennedy, Blum, Churchill : reprise éclairage
- Route de Morre : reprise EP en amont de la Porte Taillée

**4 - Economie d'énergie : 60 000 €**

- ZI Trépillot - Tilleroyes

**5 - Enfouissement : 100 000 €**

- Quartier St-Jean
- Avenue Carnot : mise en place gaine suite travaux EDF
- Route de Morre

440 000 € sont prévus au BP 2006. Le programme complémentaire sera financé par réaffectation des subventions du SYDED.

**II - Opérations individualisées : 160 000 €****Plan Lumière**

- Square Castan (dernière tranche)
- Pont Battant
- Porte Taillée
- Rue Battant
- Eglise de la Madeleine
- Théâtre Municipal
- Cour du 6 rue Mégevand

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur ces propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2006,
- solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ainsi que tout autre partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- inscrire le montant de ces subventions en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives sur les chapitres concernés,
- autoriser M. le Maire à signer la convention avec EDF/GDF au titre des travaux de la Grande Rue,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que pour les avenants ou autorisations de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes de la Commission n° 7 et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.*